



PRÉFET DE LA MARTINIQUE
PRÉFET DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCE ARMÉES AUX ANTILLES

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 26 mai 2015

Communiqué de presse

Interception d'une vingtaine de kilos de Marijuana et de 3 présumés narcotrafiquants par la frégate de surveillance *Ventôse*

Le 24 mai 2015 au matin, la frégate de surveillance *Ventôse* est intervenue au large du canal de la Dominique pour intercepter un Go Fast se dirigeant vers la Guadeloupe. Ce Go Fast, suspecté de trafic de stupéfiants, avait été reporté aux autorités françaises par l'OCRTIS via la NCA (National Crime Agency).

Avec le concours de l'agence interministérielle de lutte contre le narcotrafic aux USA - la Joint Inter Agency Task Force – South (JIATF-S) et de son avion de patrouille maritime C130, la frégate *Ventôse* a pu localiser et intervenir sur le Go Fast après son rendez-vous avec un bâtiment de pêche. Lors de la poursuite du Go Fast, effectuée par l'hélicoptère embarqué Panther de la flottille 36F, le rejet à la mer d'un ballot de drogue a pu être observé. L'équipe de visite du *Ventôse* l'a immédiatement récupéré avant de monter à bord du Go Fast.

Après accord du procureur de la République de Fort-de-France, le Go Fast a été remis aux garde-côtes Dominiquais. Les 3 présumés narcotrafiquants ont quant-à-eux été placés en garde à vue par l'OCRTIS dans le cadre de l'enquête judiciaire sous l'autorité du procureur de la République. La vingtaine de kilos de Marijuana a également été remise à l'OCRTIS, pour destruction.

Agissant dans le cadre de l'Action de l'État en mer, la Marine française aux Antilles opère régulièrement de manière coordonnée avec les autres administrations françaises ainsi que ses partenaires étrangers de la Caraïbe, pour réprimer les trafics de drogue en haute mer. Ces opérations sont placées sous l'autorité de Fabrice Rigoulet-Roze, préfet de la Martinique, délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer aux Antilles et conduites par le contre-amiral Georges Bosselut, commandant supérieur des forces armées aux Antilles depuis le centre opérationnel interarmées implanté à Fort-de-France.

Cette opération illustre l'excellente coopération avec les partenaires régionaux ainsi que l'efficacité de l'action interministérielle menée par la France pour lutter contre le trafic de produits stupéfiants en zone Antilles-Guyane.

Cette opération porte le bilan de cette année 2015 à plus de 5,2 tonnes de drogue interceptées en mer par l'action conjointe des services de l'État français dans la zone Antilles-Guyane.

Contact réservé aux médias :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 – ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr 1/1